

PAIX, COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT



UNE PROPOSITION DE PAX CHRISTI

QU'EST-CE QUE LA COOPÉRATION ?

Dans les relations internationales, la coopération désigne une politique d'entente et d'échanges culturels, économiques ou scientifiques entre différents États. Étymologiquement, le mot est tiré du latin cum qui signifie "avec", et operare, voulant dire "faire quelque chose", "agir".



DEPUIS QUAND LA FRANCE S'ENGAGE-T-ELLE DANS UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LA PAIX ?

La France s'engage dans le maintien de la paix sur la scène internationale depuis 1948, date de la création des premières opérations organisées par les Nations Unies. Elle est le 2^e pourvoyeur de troupes parmi les cinq pays membres du Conseil de Sécurité (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Chine, Russie, France) et le 6^e contributeur au budget des opérations de maintien de la paix. La mission principale est de faire respecter les cessez-le-feu en zone de guerre et de veiller à la stabilisation des États en conflits.

ACTIVITÉ DE DÉBAT EN GROUPE :
LA COOPÉRATION EST-ELLE UNE GARANTIE DE PAIX ENTRE ÉTATS ?



PAIX, COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT



ARGUMENTS POUR LE DÉBAT

- La coopération permet d'établir des liens forts entre deux ou plusieurs États dans des secteurs majeurs (économie, sciences, culture, défense, etc.) aboutissant à une interdépendance rendant le déclenchement de conflits plus difficile.
- La coopération des pays dans le domaine du développement encourage aussi la réduction de la pauvreté et donc le risque de guerres.
- Toutefois, il peut arriver que des pays utilisent la coopération diplomatique ou militaire pour asseoir leur hégémonie dans une région ou pour menacer la paix mondiale.



SOYONS VIGILANTS...

Restons vigilants pour ne pas cautionner des coopérations politiques qui, sous prétexte de défendre la sécurité nationale et protéger les citoyens, mènent à la violation de droits humains fondamentaux. L'axe sécuritaire peut en effet faire l'objet de manipulation encourageant l'opinion publique à soutenir des intérêts politiques contraires à certaines valeurs universelles.



PAIX, COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT



POURQUOI INSISTE-T-ON TELLEMENT SUR UNE COOPÉRATION EUROPÉENNE ?

Face aux enjeux que pose la mondialisation, les États membres de l'Union Européenne ne peuvent plus agir en fonction de leurs simples préoccupations nationales. Les questions liées à la paix nécessitent désormais d'être réfléchies à l'échelle communautaire afin de déterminer une stratégie et des actions communes.



EN QUOI L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT PARTICIPE-T-ELLE À LA PAIX ?

Depuis 1969, l'aide publique au développement (APD) est la source financière principale de promotion du développement des pays les plus défavorisés. L'APD a pour vocation de prévenir les conflits et de consolider la paix dans des pays ayant vécu un conflit. Cette aide encourage aussi les pays bénéficiaires à cheminer vers le développement afin d'offrir de meilleures conditions de vie à leurs populations.

ACTIVITÉ DE RÉFLEXION :
BRAINSTORMING SUR LES DOMAINES D'ACTION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



PAIX, COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT



LA CONTRIBUTION DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE À LA PAIX

Née dans la période après-guerre, la coopération décentralisée est un système mettant en relation des collectivités territoriales de différents pays (principalement sous forme de "jumelages") dans le but d'encourager les échanges dans des domaines contribuant à la consolidation de la paix (éducation, logement, santé, écologie, etc).

Ces formes actives de coopération à plus petites échelles permettent de tisser des liens renforcés entre acteurs de cultures différentes et participent ainsi à la bonne entente entre les peuples.



CITATION DU PAPE PAUL VI

"Les disparités économiques, sociales et culturelles trop grandes entre peuples provoquent tensions et discordes et mettent la paix en péril. Le développement est le nouveau nom de la paix". (Populorum progressio n°76, 26 mars 1967)



PAIX, COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT



ACTIVITÉ : ENCOURAGER VOTRE ÉTABLISSEMENT À SE JUMELER !

Rien de plus enthousiasmant pour les jeunes d'un établissement scolaire que de travailler à l'édification d'un jumelage avec un collègue ou un lycée à l'autre bout du monde.

Pour cela, rien de plus simple !

L'association Enfants du Mékong peut accompagner les jeunes au montage de leur projet de solidarité.

Retrouvez toutes les informations sur leur site internet :

<https://www.enfantsdumekong.com/>





PAX CHRISTI
FRANCE

5 rue Morère, 75014 Paris

+33 1 44 49 06 36

www.paxchristi.fr